Entretien avec M. Martineu, Délégué du Directeur Général.

Les représentant des sections locales de la CGT, de SNUI et de FO ont été invités par le Délégué du Directeur Général mardi 21 septembre à venir s'exprimer.
Ces derniers ont exposé les différentes interrogations de l'ensemble du personnel DGFIP, sur la base de 3 points principaux :

- ✓ Les agents
- ✓ Les SIP
- ✓ La DLU

1er point, les agents.
Le représentant FO a exposé les différentes contraintes subies par les personnels, tant ex-Trésor que ex-DGI :

- diminution constante des effectifs,
- Complexité des outils, nécessitant de plus en plus de spécialisations (ex. application Hélios)
- Augmentation des charges de travail.

Ces dernières entraînant des états de tension et de stress préjudiciables à terme à la qualité de vie et la qualité de travail.
Ce phénomène augmentant à la vitesse grand V depuis quelques années.

2ème point, les SIP.
Les SIP de Lozère sont tous constitués à ce jour d'un seul agent venu de la gestion publique avec pour danger de fragiliser la structure en cas d'absence prolongée de cette personne.

3ème point, quid de la DLU.

Après nous avoir écouté avec attention, le délégué nous a précisé qu'une de ses missions était de faire remonter les problèmes et interrogations des agents.
Il n'a pu que constater que la réduction des effectifs était une volonté du gouvernement, mais que la répartition des suppressions prendrait en compte l'existence de petites structures telles que l'on en trouve encore en Lozère, où la perte d'un agent entraîne une charge de travail supplémentaire conséquente. Problème dont il a pleinement conscience, de par son passé de TPG.
Il nous a précisé que la disparition des petits postes était passée de 70 à 50 ces dernières années. Ce à quoi, nous avons répondu que le moratoire sur la fusion devait-y être pour beaucoup.
Quant à la complexité des outils tels que Hélios, des fiches pratiques permettant un auto-formation des agents, semblaient être un bon moyen de pallier au manque de connaissances.
De plus, la dématérialisation permettra de plus en plus de diminuer les taches de travail (ex. production des comptes de gestion aux chambre de contrôles).
M. Martineu nous a confirmé que le département verrait la mise en place d'une DLU avant la fin du 1er trimestre 2011.

Après avoir été entendu et avoir écouté les réponses du Délégué du Directeur Général, la suppression de 31 638 en 2011, laisse à penser que la lozère ne pourra être épargnée et que malgré une écoute compréhensive des représentants de l'Etat, on ne peut se voiler la face.
Nous savons que notre avenir à plus ou moins moyen terme, dans notre administration, comme dans notre petit département (en nombre d'habitants) est fortement compromis.